Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je m'appelle et suis originaire de Boué. Je suis actuellement en étude sur Compiègne mais je reviens chaque week end pour pratiquer mon loisir favori ; l'équitation. Je possède d'ailleurs mon propre cheval, nommé Gringo, qui est placé en pension à la SCEA Écuries Alizard de Dorengt.

Je m'inquiète sur les conséquences négatives relatives à l'implantation du projet du parc éolien de Dorengt :

- Tout d'abord, sur la santé et le bien-être de mon animal. Plusieurs études et expertises ont révélés que les animaux pouvaient être perturbés, stressés, agités par les machines. En tant que propriétaire, je recherche avant tout le confort pour mon animal.

- Ensuite, sur le cadre de vie dans lequel évolue mon animal. Je suis attachée au fait qu'il vive dans un cadre verdoyant et agréable, j'aime également après avoir vécu ma semaine citadine, retrouver la tranquillité du monde rural.

- Enfin, sur ma pratique équestre, mes amis et moi-même aimons nous retrouver et pratiquer de longues randonnées à cheval sur l'ensemble des chemins communaux ruraux et GR. La commune de Dorengt est idéale car elle permet de se promener sur plusieurs kilomètres tout en limitant fortement les passages routiers. L'installation de ces éoliennes va compromettre nos circuits de randonnées et risque de mettre en danger notre sécurité en nous obligeant à emprunter des voies routières. De plus, certains chevaux peuvent être très craintifs et impressionnés par l'envergure des mouvements, le bruit des pâles et les flashs lumineux. Ainsi, les randonnées sur le secteur risquent d'être beaucoup moins attractives pour les cavaliers.

Toutes ses réflexions liées au parc éolien de Dorengt vont m'interroger sur la nécessite de laisser dans le futur mon cheval en pension aux écuries Alizard.

De plus, l'implantation d'un parc éolien montre des signes négatifs sur l'environnement :

- Une pollution visuelle et sonores dont se plaignent les habitants proches, des témoignages montrent que les personnes aux alentours des éoliennes ressentent du stress, de la dépression, des insomnies dus aux basses fréquences et aux lumières clignotantes la nuit.

- Une artificialisation des sols, avec un volume de béton coulé entre 250 et 400 m^3 et un poids du ferraillage de 30 à 48 tonnes pour pouvoir implanter une éolienne. Sachant que le démantèlement du socle n'est pas obligatoire, celui-ci restera polluer le paysage et les sols.

- Des études ont montrées qu'en raison de l'intermittence de sa production, l'énergie éolienne entrainerait davantage de rejets de gaz à effet de serre que le nucléaire et le gaz car elle nécessite de faire appel à d'autres sources d'énergie comme le charbon et le gaz quand le vent est trop faible ou trop violent. L'étude publiée par des chercheurs de la Société Max-Planck montre pour conséquence un doublement du taux de CO_2, un changement dans les précipitations, dans la dissipation de chaleur par convection, ainsi qu'une augmentation des radiations solaires à la surface de la Terre (ce qui provoque un réchauffement des sols donc un déséquilibre naturel)

Les éoliennes ne sont pas pour moi une solution écologique durable, pour toutes ces raisons j'émets un avis défavorable au projet du parc éolien de Dorengt.